



**COMITE DE PILOTAGE**  
**REUNION DU 29 octobre 2007 - MORESTEL**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Présents**

| <b>NOM Prénom</b>                                     | <b>ORGANISME</b>                       |
|---|--|
| AZAVERI Christian                                     | Sous préfet de la Tour du Pin          |
| BLANC Dominique                                       | CC Balcons du Rhône                    |
| BUHAGIAR Jean Claude                                  | CC Pays des Couleurs                   |
| CHOLLIER Patrick                                      | Président CC Balcons du Rhône          |
| GENTIL Yves   | CC Isle Crémieu                        |
| GIROUD Christian                                      | Président CLD                          |
| LERAS Gérard  | Conseiller Régional                    |
| LOMBARD Robert  | CC Pays des Couleurs                   |
| MENUET Serge  | Président CC Pays des Couleurs         |
| MOLINA Adolphe  | Président CC Isle Crémieu              |
| MORNEY Roger  | CC Pays des Couleurs                   |
| MOYNE BRESSAND Alain                                  | Chef de projet CDRA                    |
| PELLETIER Bruno                                       | Maire de Chavanoz                      |
| RABILLOUD Andrée                                      | Conseillère Régionale                  |
| RIVAL Christian                                       | Conseiller Général - Maire de Morestel |
| ROUX Elisabeth  | Mairie de Tignieu Jamezieu             |
| TUDURI Alain  | Maire de Pont de Chéruy                |
| <b>Invités</b>  |  |
| CLEUX Vincent   | Syndicat mixte Boucle du Rhône         |
| FRANCOIS Yves   | Président de Cardon - CLD              |
| GARCIN Jean Jacques                                   | Président du Groupement des OTSI - CLD |
| <b>Excusés</b> : Mme VIALON, MM. BLET, PAVIET-SALOMON |  |

**Ordre du jour :**

- ① **Actualités du CDRA**
- ② **Bilan du pré-appel à projet - Actions communales et intercommunales**
- ③ **Bilan des actions transversales du 1<sup>er</sup> CDRA - Point sur les actions transversales CDRA 2**
- ④ **Simulation de répartition budgétaire**

**Questions diverses**

## ① Actualités du CDRA

### ▪ Point sur l'étude Haut Débit

L'étude a démarré le 10 octobre 2007. L'équipe et la méthode de travail ont été présentées lors d'une première réunion de travail à la CAPI (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère).

Trois bureaux d'études sont associés : *SETEC Telecom, Droit Public Consultants et Tactis*. La fin de l'étude est prévue en février 2008.

Une réunion d'information pour l'ensemble des élus du Nord Isère concernés sera organisée le 5 décembre à 18h00 à la CAPI à l'Isle d'Abeau.

### ▪ Point sur l'étude Habitat/Foncier

Le cabinet H&D Conseils a présenté en septembre au comité de pilotage de l'étude des propositions d'actions. Cinq fiches actions sont envisagées dans le CDRA :

- 3-1 : Aide à l'acquisition foncière
- 3-2 : Renforcer l'offre en logement abordable : logement social et accession sociale
- 3-3 : Favoriser le logement locatif privé (OPAH)
- 3-4 : Répondre aux besoins spécifiques : 1er logement des jeunes, adaptation au vieillissement
- 3-5 : Accompagnement, expertise, suivi et observation du volet

Des réunions avec les 3 territoires compétents (agglomération pontoise, Isle Crémieu + Balcons du Rhône, Pays des Couleurs) sont programmées pour identifier les besoins de chacun et caler les budgets.

### ▪ Projet LEADER

Le comité de territoire CARDON a été désigné par le comité de pilotage pour porter la réflexion autour de la candidature du territoire au programme européen LEADER et de la thématique du Patrimoine rural. Un diagnostic et des propositions d'actions ont été formulés. Devant l'ampleur de la tâche, le comité de territoire se réunira mi novembre pour exprimer sa volonté ou non de poursuivre sa réflexion.

L'appel à projet est prévu début 2008. Une subvention européenne de 1 à 1.5 M d'€ est envisagé. Le SYMBORD, les EPCI et le CLD pourrait assister CARDON dans la rédaction du projet.

## ② Bilan du pré-appel à projet - Actions communales et intercommunales

La charte du territoire validée cet été comprend 17 objectifs et 65 propositions d'actions. Deux types d'actions ont été identifiés :

- Les actions transversales
- les actions communales et intercommunales

Un pré-appel à projet a été organisé auprès des collectivités adhérentes au CDRA pour connaître leur besoin sur une vingtaine de fiches actions. Les 3 communautés de communes et les 4 communes isolées ont donné leur réponse.

### Cadre de vie/Urbanisme

1-1 Développement des pôles urbains : 7 projets – 1 720 000 € plafonné-

Crémieu, Villemoirieu, St Romain de Jalionas, Tignieu-Jameyzieu, Pont de Chéruy, Chavanoz, Les Avenières

2-1 Déplacement doux – 8 projets - 1 400 000 € plafonné

Agglomération pontoise, CCIC, Crémieu, Vézeronce-C., Montalieu-V., Les Avenières/Veyrins-T. CCBR, Janneyrias

2-4 Valorisation du Patrimoine – 3 projets – 580 000 €

CCPC, CCBR, CCIC

3 Habitat Foncier – en attente des conclusions de l'étude H&D Conseils – Budget envisagé 3 200 000 €

CCPC, CCIC/CCBR, agglomération pontoise

4-4 Mise en valeur du patrimoine naturel – 4 projets – 180 000 €

St Romain de J/ Villemoirieu, CCIC, CCBR, Les Avenières

6-3 Accompagnement LEA – 1 projet – 300 000 € plafonné

Tignieu-Jameyzieu (une action transversale est également prévue portée par le SYMBORD)

## **Tourisme/Patrimoine**

5-1 Boucles secondaires Léman à la mer – 4 projets – 590 000 € plafonné  
CCBR, CCIC, Chavanoz, Les Avenières

5-3 Randonnée – 1 projet – 150 000 €  
CCIC

13-1/13-2 Hébergement touristique – 3 projets – 300 000 €  
CCBR, CCPC, Crémieu (+ les actions prévues pour les particuliers)

13-4 Aménagement des sites majeurs – 6 projets – 1 350 000 € plafonné  
Crémieu, St Romain de J., Montalieu-V. Les Avenières, SIVU CFHR, CCBR

13-5 Animer le patrimoine – 2 projets – 340 000 €  
CCBR, CCIC

## **Economie**

8-2 Requalification de friches – 1 projet – 300 000 € plafonné  
Pont de Chérury

8-3 Aménagement des ZA et immobilier d'entreprises – 6 projets – 2 015 000 €  
Soleymieu/Chamagnieu, CCIC, Pont de Chérury, Chavanoz, CCPC, CCBR

## **Social/Santé/Culture/Loisirs**

16-1 Petite enfance – 4 projets – 1 090 000 € plafonné  
CCIC, Janneyrias, Chavanoz, SIVU (Porcieu, Bouvesse, Montalieu)/Vézeronce-C.

16-2 Pôles de service - 5 projets – 1 200 000 € plafonné  
Montalieu, Morestel (hors CDRA), Les Avenières/Veyrins-T., Chavanoz, CCIC

16-3 Equipements sportifs et culturels – 5 projets – 1 915 000 € plafonné  
CCIC, CCBR, Montalieu-V., CCPC, Morestel

17-2 Animations culturelles – 7 projets – 672 000 € plafonné  
Chavanoz, Crémieu, CCIC, CCBR, CCPC, Morestel, Les Avenières/Veyrins-T.

17-3 Vidéos Patrimoniales – 1 projet – 50 000 €  
CCPC

Les projets sont détaillés dans un document joint distribué lors de la réunion. Il est rappelé que les projets proposés servent à calibrer les budgets nécessaires pour chaque action. Les fiches actions seront globales, ouvertes à l'ensemble du territoire et ne mentionneront pas les maîtres d'ouvrage précisément.

## **③ Bilan des actions transversales du 1<sup>er</sup> CDRA - Point sur les actions transversales CDRA 2**

### **Bilan CDRA 1**

Avant d'envisager les actions transversales pour le CDRA2, un bilan complet est présenté pour les actions transversales du CDRA 2001-2006. Le comité d'expansion, la CCI Nord Isère, le groupement d'OTSI et la chambre d'agriculture ont préparé un bilan quantitatif et qualitatif des actions menées pendant les 5 ans du contrat.

Certains élus jugent le bilan fourni par la CCI sur l'action 2-4 – Appui au développement commercial des PME-PMI pour l'année 2006 très insuffisant en rapport au coût engagé de 72 800 € (1 seule formation pour 8 entreprises dont 3 hors territoire, 1 seule analyse commerciale). Après une prise de position des communautés de communes, le comité de pilotage décide de ne pas assurer le règlement des 4 328 euros (transfert prévu de l'action 3-1 des cotisations EPCI) en compensation des subventions départementales non obtenues.

Il est rappelé que les actions du précédent contrat se termineront au plus tard au 31/12/2007. La demande de financement devra être adressée au SYMBORD avant cette date. En janvier 2008, un bilan quantitatif précis sera réalisé et le solde des financements EPCI sera redistribué aux collectivités adhérentes du 1<sup>er</sup> CDRA par le comité d'expansion comme décidé lors du précédent comité de pilotage.

## **Propositions CDRA 2**

Il existe 2 types d'actions transversales

- les actions autofinancées par le maître d'ouvrage - sans coût pour le SYMBORD et les collectivités (11 propositions) pour un coût de 1 894 000 €
- les actions financées en partie ou en totalité par le SYMBORD et les collectivités adhérentes

34 propositions d'actions transversales ont été formulées par les commissions et reprises par le SYMBORD en tant que maître d'ouvrage.

Un chiffrage de ces actions a été effectué par les référents des commissions. Le budget envisagé (cf. document joint et distribué lors de la réunion) est de 6 663 000 € correspondant à un coût par an et par habitant de 6.01 €.

Ces actions seront présentées en détail aux collectivités adhérentes début novembre. Ces collectivités devront se prononcer sur :

- leur intérêt pour l'action
- leur volonté de confier la maîtrise d'ouvrage à une échelle transversale : SYMBORD ou délégation à une structure compétente
- leur validation du budget.

## **④ Simulation de répartition budgétaire**

Au total, le budget de l'ensemble des propositions des commissions et des collectivités (pré-appel à projet) atteint 25 755 000 €, soit :

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Projets communaux/intercommunaux :    | 17 198 000 |
| Actions transversales autofinancées : | 1 894 000  |
| Actions transversales SYMBORD :       | 6 663 000  |

Pour un montant de subvention régionale estimée à 5 500 000 €, soit 4 700 000 € CDRA et 800 000 € PSADER + volet habitat/Foncier, si le territoire souhaite un taux moyen de subvention de 30 %, le montant de dépenses subventionnables total devrait être de 18 300 000 €.

Le comité de pilotage décide donc une baisse de 30 % des budgets (soit - 7 400 000 €) pour l'ensemble des actions pour passer de 25.7 à 18.3 M d'€.

Chaque collectivité adhérente dans un souci d'équité territoriale, de respect de la charte et du travail des commissions, devra procéder à un effort de - 30 % des budgets.

## **Questions diverses**

Le prochain comité de pilotage aura lieu à la communauté de communes du Pays des Couleurs à Morestel le 3 décembre 2007.

Chaque collectivité devra se réunir avant cette date pour valider les propositions envoyées par le SYMBORD en début de mois. Les services de la Région et du Département seront rencontrés courant novembre pour valider nos propositions.